

Le quorum étant atteint, Mme la principale ouvre la séance à 17h20 et remercie les membres présents.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme RAFFAELLI Caroline

1. Approbation du compte-rendu du CA du 30 novembre 2021

Pour : 22      Contre : 0      Abstention : 0

2. DGE rentrée 2022

Collège

La dotation est de 519 heures (485,26 heures postes et 33,74 HSA)

Mme la Principale présente la structure pour la rentrée et les effectifs par niveau. 16 classes sont prévues : 4 par niveau.

Sont attendus à la rentrée : 101 élèves en 6<sup>ème</sup>, 94 en 5<sup>ème</sup>, 98 en 4<sup>ème</sup> et 110 en 3<sup>ème</sup>.

Mme ZIMMERMANN commente le tableau remis à chaque membre avec la ventilation des heures réglementaires par discipline et les groupes ayant pu être mis en place dans les disciplines scientifiques.

La DGE permet de mettre 0.5 heures de plus en 6<sup>ème</sup> en mathématiques et en français. Les élèves pourront bénéficier de 4 heures en classe entière et d'une heure en groupe pour l'aide personnalisée. De même, il est possible de donner 0.5 heures de plus en mathématiques en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Pour couvrir les disciplines déficitaires, des blocs de moyens provisoires sont à demander :

- 12 heures en SVT
- 10 heures en mathématiques
- 7 heures en physique
- 5 heures en français
- 12 heures en histoire-géographie
- 9 heures en technologie
- 12 heures en EPS

Les HSA données aux disciplines ont été acceptées par les intéressés (anglais, allemand et espagnol)

- 6 heures seront données en anglais à la SEGPA du collège

Avant de mettre la répartition au vote, Mme la Principale demande s'il y a des questions.

Pour : 22      Contre : 0      Abstention : 0

SEGPA

La dotation est de 70 heures. Mme la Principale rappelle que la SEGPA est cylindrée à 32 élèves. 2 niveaux sont présents : 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> pré – orientés en SEGPA sont inclus en classe ordinaire accompagné d'un enseignant spécialisé dans quasi toutes les disciplines.

Contrairement aux années passées, les élèves de 6<sup>ème</sup> pré – orientés seront inclus sur 2 classes permettant ainsi l'équité du nombre sur toutes les classes de 6<sup>ème</sup>.

Mme ZIMMERMANN, présente la répartition pour la SEGPA :

- 6 heures en anglais sont demandées et qui seront reçues du collège
- 42 heures des professeurs spécialisés sont ventilées.
- 18 heures d'atelier sont rendues (9 en VDL et 9 heures en habitat)

Les élèves de SEGPA sont inclus en EPS dans les classes ordinaires.

Madame RENAULD, représentante des parents d'élèves, demande le nombre d'élèves de SEGPA en 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2022 ?

Madame ZIMMERMANN, répond qu'ils seront environ 4 ou 5.

Madame RENAULD, constate que l'effectif par classe en SEGPA a beaucoup diminué.

Madame ZIMMERMANN, affirme que les parents sont réticents dès le primaire à l'orientation en SEGPA pour leur enfant.

Pour : 22      Contre : 0      Abstention : 0

Mme la Principale lève la séance à 17h45.

La Secrétaire de séance



C.RAFFAELLI

Le Président du conseil d'administration



A. ZIMMERMANN